

MARIAGE

entre

Drevet

Marius Xavier Michel

Galéas

Marie Joséphine

A REMPLIR POUR CHAQUE MARIAGE :

Avis du présent mariage a été donné
à M. le Procureur de la République,
le 14 avril 1928

A REMPLIR DE L'UN DES ÉPOUX OU TOUTS LES DEUX
SONT NÉS DANS LA COMMUNE :

Mention du présent mariage a été faite
en marge des actes de naissance des
époux, le 14 avril 1928

(1) Indiquer les prénoms, noms, profes-
sions et domiciles des pères et mères.

Le quatorze avril mil neuf cent vingt-huit,
seize heures trente devant Nous,
ont comparu publiquement, en la maison commune :

Marius Xavier Michel Drevet,
mineur

né à La Ricamarie
le dix-neuf avril mil neuf cent six ;
vingt-et-un ans
domicilié à La Ricamarie, lieu des Bas-
ses Lilles

fil(s) de Jean Baptiste Pascal,
Drevet, décédé et de
Claudine Coten, sa veuve,
ménagère, domiciliée à La Ricama-
rie, présente et consentante

d'une part :

Et Marie Joséphine Galéas,
sans profession

née à La Ricamarie
le neuf janvier mil neuf cent dix ; dix-huit
ans

domiciliée à La Ricamarie, rue de la Bé-
randière, 9

fil(s) de Jacques Galéas, mineur et
de Eugénie Lour, son épouse,
ménagère domiciliés à La Ricamarie,
présents et consentants

d'autre part :

aucune opposition n'existant.

(1) Répéter les noms et prénoms des
futurs époux.



(2) Prénoms, nom, profession et domicile
des deux témoins.

(3) Les Pères, Mères, Aïeuls, Aïeules.

au Drevet
Galéas
Galéas

Les futurs époux, les père et mère de la future
déclarent qu'il n'a pas été fait de contrat de
mariage

Marius Xavier Michel
Drevet et Marie
Joséphine Galéas

ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre pour époux, et Nous avons prononcé,
au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de (2) Jean Baptiste Drevet,
employé au L. E. M., à Semillet (Allier)
et de Jean Drevet, mineur
à La Ricamarie

témoins majeurs

qui, lecture faite, ont signé avec les époux, (3) la mère de l'époux,
les père et mère de l'épouse
et Nous, André Allette, Adjoint au Maire de
La Ricamarie, délégué

(Signatures)

Drevet
Galéas

Allette

André Allette
Maire